

JEAN DORAT ET LES AQUITAINS : UNE FENÊTRE PARISIENNE SUR UN HUMANISME RÉGIONAL ?

Immatriculé *Lemouicensis* à la Faculté des Arts de Paris en 1537 avec son ami Maledent, Jean Dorat semble être resté fidèle à sa région d'origine tout au long de son parcours parisien ; c'est ce qu'atteste en tout cas l'emploi de cette épithète de région pour qualifier le *poeta regius* lors de la publication de ses œuvres en 1586¹. Après avoir mené des études dans sa région², Dorat, le limougeaud, rejoint donc l'université en 1537 et obtient sa licence deux ans plus tard. Son *inceptio* lui confère le titre de *maître ès arts* et lui permet d'enseigner au collège de Chenac, établissement destiné aux étudiants du diocèse de Limoges³, dans les années 1542-1545 – toujours en compagnie de Maledent. Dorat commence ainsi sa carrière parisienne parmi ses compatriotes. La suite est connue : il devient précepteur des enfants, ou plus vraisemblablement, des pages d'Henri II⁴, puis porte le titre *regius* pendant une trentaine d'années ; nommé *professor regius* en 1556 à la suite de Jean Strazel au Collège des Lecteurs Royaux, il laisse en 1567 sa chaire de grec à son gendre, Nicolas Goulu, et devient *poeta* et *interpres regius*, titres qu'il conserve jusqu'à sa mort.

Même si c'est sous le signe de l'épithète *Lemouicensis* que semble placée la vie parisienne de Dorat, la substitution de la vie provinciale à une sociabilité parisienne, fruit d'une réussite incontestable de Dorat dans les cercles du pouvoir, invite à questionner le lien – social, intellectuel, littéraire – que Dorat a pu conserver avec sa région d'origine, l'Aquitaine, dont l'identité propre s'affirme tout au long du siècle. Il y a matière, avec Dorat, à prolonger les travaux entrepris il y a quelques années sur le lien entre les humanistes et leur « petite patrie⁵ ». Dorat pense-t-il explicitement l'Aquitaine comme entité géographique, politique, humaniste ? Est-il possible de mesurer l'intégration discursive et réelle du professeur aux réseaux de sociabilité humanistes locaux, alors qu'il officie à Paris ? Les études sur les petites patries des humanistes envisageaient notamment

1 Identité aquitaine et sociabilité parisienne sont harmonieusement fondues : *Ioannis Aurati Lemouicis Poetae et Interpretis Regis Poëmata*.

2 Pour toutes les informations sur la jeunesse de Dorat, nous renvoyons aux deux articles de J. Dupêbe : « Documents sur Jean Dorat » *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, Genève, Droz, 50, 3, 1988, p. 707-714 ; « Précisions sur la jeunesse de Dorat », *Dorat, poète humaniste de la Renaissance*, C. de Buzon, J.-E. Girot (dir.), Genève, Droz, 2007, p. 393-414. D'après Jean Dupêbe, Dorat a vraisemblablement suivi les enseignements fondamentaux dans une école à Limoges, puis a peut-être complété sa formation en philosophie à Toulouse ; la région de ses débuts, en tout cas, est bien l'Aquitaine.

3 On connaît la convergence entre l'organisation des études et l'origine géographique, sur laquelle repose le système universitaire des *nations*.

4 Jean Dorat, *Œuvres poétiques*, C. Marty-Laveaux (éd.), Paris, Alphonse Lemerre, 1875, p. XIX.

5 *Petite patrie. L'image de la région natale chez les écrivains de la Renaissance*, S. Laigneau-Fontaine (dir.), Genève, Droz, 2013.

les cas de Ronsard et Du Bellay. Si ces derniers y trouvent notoirement matière à faire œuvre, en particulier Du Bellay, est-ce également le cas de leur maître ? Auquel cas, peut-être le rapport à sa patrie d'origine apparaîtrait-il comme un moyen de discriminer une poésie plus personnelle de celle qui procède de ses *officia*⁶ de poète aulique ? Ou, au contraire, ses fonctions officielles sont-elles le prisme auquel il faut penser son lien à l'Aquitaine ?

Malgré le caractère épars de la production de Dorat, le recoupement entre les contributions imprimées recensées par Catherine Magnien⁷ et les *Poematia* de 1586 rend possible une telle entreprise. Si l'on connaît les imperfections de cette ultime édition, elle résulte tout de même de la volonté, de Dorat ou d'autres, d'offrir à la communauté une somme poétique⁸. La plupart des poèmes qu'elle contient datent de sa période parisienne, et beaucoup ont été écrits après 1567, lorsque Dorat est nommé *poeta regius*.

Ce double dépouillement a permis de construire deux typologies, au fonctionnement complémentaire. La première typologie répond à un objectif sociologique : elle recense les humanistes Aquitains destinataires de pièces de Dorat ou contributeurs collatéraux, et se fonde pour ce faire sur l'inventaire des contributions imprimées de C. Magnien, en le complétant ponctuellement. Le classement adopte la tripartition proposée par le projet *Aquitaniae Latinae*⁹ : on distinguera donc les Aquitains de terre, les Aquitains d'adoption, puis les Aquitains à l'identité gasconne, chaque section obéissant à un ordre dans l'ensemble chronologique. Conformément à l'usage qu'en fait C. Magnien, l'astérisque signifie que l'humaniste référencé est destinataire d'une pièce de Dorat ; l'absence d'astérisque indique qu'il n'est que contributeur collatéral – au moyen d'un poème liminaire, par exemple – à l'œuvre d'un autre auteur, dont nous indiquons le nom entre crochets ; c'est ce dernier qui fait l'objet d'un poème de Dorat également. Pour des raisons de lisibilité, seules figurent les références précises des œuvres des dédicataires de poèmes de Dorat. Les Aquitains de naissance, qui constituent l'essentiel de la typologie, font l'objet d'une distinction formelle entre les deux types de référencement.

La seconde typologie recense quant à elle les poèmes qui figurent l'Aquitaine et les Aquitains, que ce soit dans les vers ou dans le titre, en se fondant essentiellement sur les *Poematia*¹⁰.

6 F. Vuilleumier Laurens et P. Laurens, « Le Bal des Polonais (1573) : Anatomie d'une description », *Dorat, poète humaniste de la Renaissance*, p. 131-165.

7 C. Magnien, « Inventaire des contributions imprimées éparses de Jean Dorat », *Dorat poète humaniste de la Renaissance*, p. 439-542 ; « Contributions imprimées éparses de Jean Dorat : supplément à l'inventaire de 2007 », *BHR*, Genève, Droz, 81, 3, 2019, p. 497-506.

8 J.-E. Girot, « Entre poésie et humanisme : Jean Dorat, *poeta* et *interpres regius* à la cour de Henri III », *Henri III mécène des arts, des sciences et des lettres*, I. de Conihout, J.-F. Maillard, G. Poirier (dir.), Paris, Presses de l'Université Paris Sorbonne, 2006, p. 133-142. Jean-Eudes Girot invite notamment à revaloriser la part qu'a prise Dorat dans l'élaboration du recueil, rappelant que la modestie dont il fait preuve dans une pièce liminaire est un *topos* éculé.

9 Centre Montaigne, *HumanA*. [En ligne]. Centre Montaigne [Page consultée le 6 mai 2023]. Disponibilité et accès : <https://centre-montaigne.huma-num.fr/projets-du-crmt/humana/description-du-projet-humana.html>.

10 Il n'est pas possible d'éditer l'intégralité des poèmes dans le présent article, aussi renvoyons-nous ici à l'édition en ligne des *Poematia* : https://books.google.fr/books?id=GfE7AAAAcAAJ&printsec=frontcover&hl=fr&source=gbs_ge_summar

Nous avons procédé à tous les renvois possibles entre les typologies mais leur hétérogénéité est irréductible : les pièces écrites pour les humanistes présents dans la première typologie apparaissent rarement dans la deuxième – on indique le numéro qu’elles portent dans la recension de Catherine Magnien le cas échéant ; d’autre part, bien qu’écrites pour des Aquitains, il est rare que leur littérarité repose sur une connivence aquitaine ; l’épidictique y prime au contraire dans toute sa généralité.

APPROCHE SOCIOLOGIQUE : LES LIENS DE DORAT AVEC LES HUMANISTES AQUITAINS

A. Aquitains de sol

1. Destinataires de poèmes / pièces d’escorte / échanges poétiques

1. Jules-César Scaliger : 37* [*Iulii Caesaris Scaligeri Exotericarum exercitationum liber quintus decimus de Subtilitate ad Hieronymum Cardinalem*, Paris, Fédéric Morel, 1557]
2. La Boétie : 69* [*La Mesnagerie de Xenophon*, Paris, Fédéric Morel, 1571]
3. Élie Vinet (+ Martial Deschamps) :
 - 90* [*Eliae Vineti Santonis De Logistica libri tres*, Bordeaux, Simon Millanges, 1573]
Poematia, Poematum liber secundus
 - Autour de cette histoire : *Histoire tragique et miraculeuse d’un vol et assassinat commis au pays de Berri, en la personne de M. Martial Deschamps*, publiée en 1576 à Paris par Martial Deschamps chez Jean Bienné (version latine de Dorat publiée à part)
 - 211* [*Ausonii Burdigalensis, Viri Consularis, Omnia, quae adhuc in ueteribus bibliothecis inueniri potuerunt, Opera [...] Cuncta ad uaria, uetera, nouaque exemplaria, hac secunda editione emendata, commentariisque auctioribus illustrata, per Eliam Vinetum Santonem, Iosephum Scaligerum, et alios [...] Adiunctum est et Chronicon rerum Burdigalensium Gabrielis Lurbeaei*, Bordeaux, Simon Millanges, 1590]
Poematia, Poematum liber secundus
4. Martial Deschamps : un texte non recensé
 - « Ad Clariss. apud Burdigalenses Medicum Martialem Campanum Petragoricum. » [*Poematia, Poematum liber quartus*, p. 312-313]
5. André Thevet :
 - 40* [*Les Singularitez de la France antarctique, autrement nommée Amérique : et de plusieurs Terres et Isles decouvertes de nostre temps. Par F. André Thevet, natif d’Angoulesme*, Anvers, Plantin, 1558]
 - 105* [*La cosmographie universelle d’André Thevet cosmographe du Roy*, Paris, Pierre L’Hullier et Guillaume Chauldière, 1575]
 - 173* [*Les vrais pourtraits et vies des hommes illustres, Grecs, Latins, et Payens Recueillis de leurs Tableaux, Livres, medalles antiques, et modernes*, Paris, Veuve Jacques Kerver et Guillaume Chaudiere, 1584]
6. Roland Bétholaud : 97 ter* [*R. Betolaudi Lemouicis Iurisco[n]s. Salignatum et Beneuentanorum Seneschalli, ac iudicis ordinarii Hodoeporicum. In quo, Synesiii Cyrneaei Episcopi Ptolemaidis*

[y_r&cad=0#v=onepage&q&f=false](#) Nous indiquons les pages de chaque poème recensé à la suite de son titre.

Hymni tres, iisdem numeris latine redditi : Lyrici alii, Epigrammata, Funera, Elegi, Epistolae seu Syluae, Phaleucii et Nomica quaedam continentur. Quibus accesserunt Sacri P. Fulvii Furores qui supersunt, eiusdem R. Betolaudi fide et diligentia, Paris, Frédéric Morel, 1575]

7. Joseph Scaliger :

- 104* [*M. Verrii Flacci quae extant et Sex. Pompei Festi de uerborum significatione Libri XX. Iosephi Scaligeri Iulii Caesaris F. in eosdem libros Castigationes, Recognitae et Auctae*, Paris, Robert Estienne, 1575]
- 123* [*Catulli, Tibulli, Propertii noua editio. Iosephus Scaliger Iul. Caesaris recensuit. Eiusdem in eosdem Castigationum Liber*, Paris, Mamert Patisson, 1577]
- 137* [*M. Manilii Astronomicum libri quinque. Iosephus Scaliger Iul. Caes. F. recensuit, ac pristino ordini suo restituit*, Paris, Mamert Patisson, 1579]

8. Bernard de Girard (seigneur du Haillan) : 110 bis* [*L'Histoire de France par Bernard de Girard, Seigneur du Haillan, Historiographe de France*, Paris, Pierre L'Huillier, 1576]

9. Louis de Balsac de Rodez : 123 bis* [*Ludouici Balsacii Ruthenensis Nobilis, Ioan. Aurati Poëtae Regii alumni, Operum Poëticorum Libri tres. Ad Henricum III. Galliae et Poloniae Regem et Lythuaniae ducem. Anno aetatis 17.*, Paris, Guillaume Julian, 1578]

10. François de Foix-Candale : 125* [*Euclidis Megarensis Mathematici clarissimi elementa, libri XV. Ad Germanam Geometriae intelligentiam e diuersis lapsibus temporis iniuria contractis restituta [...] authore D. Francisco Flussate Candella ad Carolum IX. Christianissimum Galliarum Regem*, Paris, Jean de Tournes pour Jacques du Puys, 1578]

11. Simon Du Bois : 138* [*Simeonis Bosii Praetoris Lemouicensis Animaduersiones in Epistolas M. T. Ciceronis ad T. P. Atticum*, Limoges, Hugues Barbou, 1580]

12. Joachim Blanchon : 156* [*Les premières œuvres poétiques de Joachim Blanchon*, Paris, Thomas Perier, 1583] // Poematia, Poematum liber primus

13. Mellin de Saint-Gelais : un texte non recensé

- « Epicedium Mellini Sangelasii Poëtae apud Gallos celebris » [*Poematia, Eclogarum Liber I*, p. 35-42]

2. Contributeurs collatéraux

14. Junien Rabier : 213 [chronologiquement le premier texte de Dorat conservé : *Ioan. Auratus ad Robertum Stephanum Typographum nobilissimum*]

15. Mellin de Saint-Gelais : 10 [Salmon Macrin], 34 [Jean Poleur]

16. Pierre de Brach : 84 [Jean de La Jessée]

17. Louis de Lauvergnac : 85 [Jean de La Jessée]

18. Agrippa d'Aubigné : 113 [Antoine Mathé de Laval]

19. Étienne Maniald : 125 [François de Foix-Candale], 211

20. Joseph Scaliger : 134 [Laurent Joubert], 135 [Laurent Joubert], 211

21. Louis de Balsac de Rodez : 124 [Jean-Edouard Du Monin], 127 [Clovis Hesteau de Nuysement], 153 [François Gilbert de La Brosse]

22. Jean de Beaubreuil : 138 [Simon Du Bois], 156 [Joachim Blanchon]

23. Bernard de Girard (Seigneur du Haillan) : 167 [Jean Des Caurres]

24. Martial Monnier : 211

25. Gabriel de Lurbe : 211

B. Aquitains de carrière

26. Robert Breton : 1* [*Roberti Britannii Atrebatris Carminum liber unus, in quo est certamen*

Hectoris, et Achillis ex Homero : et Oratio Nestoris ad conciliandos Agamemnonem, atque Achillem, ex eodem : et Lyrici Versus et Elegiae, et Epigrammata, Paris, Guillaume Bossozel, 1541]

27. George Buchanan :

- 13 [Marc-Antoine Muret]
- 45 [Jacques Grévin]
- 55* [Anthologie de poèmes de Dorat. *Ioban. Aurati Lemouicis, Regii Graecarum literarum in Academia Parisiensi professoris, Poematia*, Bâle, Thomas Guarin]
- 146 [Adam Blackwood]

28. Marc-Antoine Muret :

- 13* [*M.-A. Mureti, Iuuenilia. Elenchum sequens pagella continet*, Paris, Veuve Maurice de la Porte, 1552], 16 [Gaspard d'Auvergne]
- 17 [Guillaume Cappel]
- 18 [Olivier de Magny]
- 19 [Pierre de Ronsard]
- 46* [*M. Tullii Ciceronis Philippicae, a M. Antonio Mureto ad optimum et uetustissimum exemplar tam multis locis emendatae, ut nunc primum editae uideri queant. Eiusdem Mureti in easdem scholia ad Adrianum Turnebum*, Paris, Gabriel Buon , 1562]
- 50 [Denis Lambin]
- 65 [Denis Lambin]
- 156 [Joachim Blanchon]

29. Scévole de Sainte-Marthe :

- 103* [*Scaeuolae Sammarthani Consiliarii Regis, et aerarii apud Pictones Antigraphaei, Poëtica Paraphrasis in sacra cantica. Sylvarum Lib. II. Epigr. Lib. I., Carm. diuersi generis Lib. I*, Paris, Federic Morel, 1575]
- 108 [Remi Belleau]
- 173 [André Thevet]

30. Paul de Foix : *texte non recensé* [*Ad Foxium regis prudentissimum Oratorem*]

[*Poematia, Poematum liber secundus*]

C. Identité gasconne et tropisme bordelais

31. Guillaume Du Bartas :

- 168* [*Brief advertisement de G. De Saluste seigneur du Bartas, sur quelques points de sa Première et Seconde Semaine*, Paris, Pierre L'Huillier, 1584]
- 168 bis* [*La seconde semaine de G. de Saluste Seigneur du Bartas. Reuenü par l'Authheur. Au Roy de Navarre*, Paris, P. L'Huillier, 1584]
- 178* [*La sepmaine, ou creation du monde de G. De Salluste seigneur du Bartas*, Paris, Denis Cotinet pour Hierosme de Marnef et Veuve Guillaume Cavellat, 1585]

32. Gérard Marie Imbert :

- 35 [François Le Fèvre de Bourges]
- 37 [Jules-César Scaliger]

33. Jean de La Jessée :

- 84* [*Henrias uariis Poematum, et Carminibus illustrata*, Paris, Gilles Blaise, 1573]
- 85* [*La Rochelleide*, Paris, Gilles Blaise, 1573]

- 108 [Remi Belleau]
 - 126* [*La Grasinde de Jean de la Gessée A Monsieur*, Paris, Galliot Corrozet, 1578]
 - 142* [*Ioan. Gessei Epigrammata. Ad Nicolaum Baufremontium, Baronem Senescae, Equitem Torquatium, Regisque a consillis*, Paris, Denis Du Pré, 1580]
34. François Belleforest :
- 40 [André Thevet]
 - 60 [Jacques Brochier]
 - 63* [*L'histoire universelle du monde, Contenant l'entiere description et situation des quatre parties de la terre, la division et estendüe d'une chacune Region et Province d'icelles [...] Divisée en quatre livres. Par François de Belle-Forest Comingeois*, Paris, [Thomas Brumen], Jean I Hulpeau et Gervais Mallot, 1570]
 - 79 [Claude Binet]
 - 84 [Jean de La Jessée]
 - 85 [Jean de La Jessée]
 - 88 [François Rose]
 - 164 [contribution à une affiche – Εἰς Ἐρμῆν / *In Mercurium* de Dorat]

APPROCHE POETIQUE : IMAGES DE L'AQUITAINE ET DES AQUITAINS DANS LA POESIE DE DORAT

I. Poemata

Poemata

1. In opera Ioachimi Blanchonis. Pièce n°156 [p. 12-13]
2. Ad Henricum Regis fratrem ducem Andegauensem. [p. 71-72]
3. Ad Henricum Regis fratrem fortissimum. [p. 72-73]
4. Ad Marillacum supremis regis rationibus praefectum. [p. 95-96]
5. Ad Foxium Regis prudentissimum Oratorem. [p. 100-101]
6. Auratus. [p. 142-144]
7. In Originem Nominis, et Matrimonii Henrici Regis Nauarrae & Margaritae Valesiae eius Vxoris. | Version des susdits. [p. 144-148]
8. Ioannes Auratus, poeta Regius, quum legisset Martialis Campani ad Antonium Valetium litteras de Eliae Vineti Logistica : quibus exponebat, quo pacto ean nactus esset, Burdigalaeque Lutetiam, edendi gratia, attulisset : ac inuehebatur in eos, qui solent improbare, contumelioseque furtum vocitare, si quid hodie de disciplinis commentetur quispiam, de quibus aliquid ante scriptum extet : eruditae epistolae argumento delectatus, sic de eadem re, uir Latinis, Graecisque litteris doctissimus, ad amicum lusit. Pièce n°211 [p. 153-158]
9. In laudem sancti Martialis Lemovicum Patroni. [p. 168-173]
10. Ad Clariss. apud Burdigalenses Medicum Martialem Campanum Petragoricum. [p. 312-313]
11. Ingrauescentibus tertio bellis ciuilibus & expeditione in rebelles totam fere Aquitaniam bastantes facta : Auratus suis qui sunt apud Lemouices, timens, commendat fratri Regis summo exercitus Imperatori, per D. de Carnuallet, eo modo. [p. 318-319]

12. Ad reuerendiss. Episcopum Lemouicensem. [p. 326-329]

13. ΠΑΙΑΝ ΎΜΝΟΣ ΕΠΙΝΙΚΙΟΣ. Εἰς εὐτυχέστατον τῆς βασιλικῆς δυνάμεως στραταρχὸν ἙΠΠΙΚΟΝ βασιλέως ἀδελφόν.

PaeAN, SIVE CARMEN TRIVMPHALE. Ad felicissimum Regii exercitus ductorem, Henricum Regis Fratrem, Ducem Andegauensem.

Paean ou hymne de Victoire. A Monseigneur le Duc d'Anjou Frere du Roy, & Lieutenant general de sa Majesté. [p. 353-358]

Epigrammata

14. Ad Io. Matthaeum Toscanum. [p. 93-94]

15. Chorea Nympharum. / Cathalogus Nympharum & Dona Prouinciarum. / Scenae descriptio. [p. 115-123]

Anagrammatum

16. Ad reuerendissimum D. Ludouicum Saliniacum Episcopum Sarlatensem. [p. 129-130]

Eclogarum

17. Epicedium Mellini Sangelasii Poëtae apud Gallos celebris. [p. 35-42]

18. Ioannis Aurati Aquitani Elegia In Obitum Inuictissimi Ferdinandi I. Rom. Imperatoris Augustissimi ad Nobilem Virum Martinum Berzaeuicaeum Pannonium. [p. 63-64]

II. Hors *Poematia* : quelques exemples

19. Ioan. Auratus ad Robertum Stephanum Typographum nobilissimum. Pièce n°213

20. Ad Henricum Memmium. De patris erga ipsius fratrisque praeceptorem liberalitate. Io. Auratus Lemouix. [Dorat, *Odes latines*, éd. G. Demerson, Ode II]

21. Ad Henricum Regem Nauarraei illustrissim[um] De Oppiani Venationis lib. IV a Flor. Christiano versis. Pièce n°100

La mise en réseau de toutes ces sources¹¹ invite à observer d'abord comment Dorat représente ce microcosme aquitain et s'y intègre ; à envisager, en somme, Dorat comme humaniste et poète aquitain. C'est toutefois depuis Paris que Dorat regarde l'Aquitaine : nous étudierons quelques modalités de son travail d'intégration du microcosme au macrocosme. Pivot pour les Aquitains qui désirent gagner Paris ou se faire un nom, Dorat, *interprēs regius*, est également un instrument au service du pouvoir¹² et sa poésie officielle participe d'une entreprise de centralisation par la culture. Dans le contexte des guerres de religion de la seconde moitié du XVI^e siècle, la question de l'intégration des microcosmes à ce qui voudrait se constituer en macrocosme se pose avec acuité et Dorat apporte de nouveaux éclairages au dossier des petites patries : en atténuer l'envergure nous semble faire partie des *officia* du poète.

LE MICROCOSME. DORAT POÈTE AQUITAIN ?

Fragments d'Aquitaine : géographie et étologie

11 Dans les contraintes qui sont les nôtres, il est difficile de proposer plus qu'une ébauche, mais nous espérons que ces typologies permettront à d'autres d'approfondir les pistes que nous esquissons.

12 C'est là le sens objectif du génitif *regius* : comme le rappelait Jean-Eudes Girot, Dorat est aussi « interprète des volontés de son roi » (J.-E. Girot, « Dorat *poeta* et *interprēs regius* », p. 142).

À considérer les *Poemata*, l'Aquitaine existe bien comme entité pour notre poète : le syntagme prépositionnel « *in Aquitanis terris* » revient dans plusieurs poèmes, et Dorat explicite à deux reprises l'unité de la région : elle est avant tout religieuse. Si cela n'a pas de quoi surprendre dans des poèmes adressés à Martial de Limoges et à un évêque de Limoges, l'ancrage référentiel est indéniable : Dorat rappelle que Bordeaux, Toulouse, Poitiers et Limoges forment les quatre composantes d'un évêché dont le siège se situe dans cette dernière ville. Ainsi, dans le poème à Martial de Limoges (n°9) :

*In Latio Latii qui dictus nomine Martis
Primus Aquitanis dogmata sacra dedit
Primus Lemonicum Pictavi Burdigalaeque
Atque Tolosanos lauit in amne greges
Qui puer a teneris Christo Comes adfuit annis.*

Dans le Latium, celui qui répondait au nom latin de Mars
Donna le premier les rites sacrés aux Aquitains :
Le premier, de Limoges, de Poitiers, de Bordeaux
Et de Toulouse, il plongea dans l'eau les troupeaux,
Lui qui, enfant, fut le compagnon du Christ dans sa tendre enfance.

Et dans celui qu'il adresse à l'évêque de Limoges (texte n° 12), le même Martial de Limoges :

*Primus Aquitanos ad Christi sacra uocauit,
Te Burdegala, Tholoza te,
Te Picto simul, et Lemouix te, cuius in urbe
Sedes Apostoli sita.*

Le premier il appela les Aquitains aux rites sacrés du Christ,
Toi Bordeaux, et toi Toulouse,
Et toi aussi Poitiers, et toi Limoges, ville dans laquelle
Se trouve le siège de l'évêché.

Les deux passages, bien qu'obéissant à une métrique différente, sont très proches du point de vue lexical et syntaxique ; le poète, de façon topique, célèbre le *primus inuentor*, qui apporte la civilisation. Ce style quasi-formulaire suggère l'unité d'une région qui n'était toutefois pas sans dynamiques internes. Dorat s'en amuse dans une ode à Henri

de Mesmes¹³ – il s’agit de louer la générosité du père d’Henri avec Maledent que Dorat a recommandé comme précepteur. Le plan du texte s’avère certes quelque peu étonnant : à un éloge de Paris – éloge, surtout, de la centralisation politique en cours – succède une mise en tension : Toulouse vaut bien Limoges. Mais cette dramatisation poétique de dynamiques internes est un *hapax* dans la production de Dorat : il ne rentrera plus dans des questions d’émulation à l’échelle régionale une fois établi à Paris.

Dorat tient parfois un propos de nature étiologique sur tel ou tel élément typiquement aquitain : c’est là l’inscription poétique, récurrente chez Dorat, d’une démarche pédagogique¹⁴. L’étiologie du Limousin fait l’objet d’une considération étymologique : dans une pièce à Paul de Foix (n° 5), ce microcosme stérile devient, par l’humour du poète qui inverse les rapports de chronologie, la source grecque du nom « famine » :

*Vrbs in Aquitanis quondam celeberrima terris,
Pauca, sed exilis quae tenet arua soli.
Nomen et inde famis uetus illi Graecia fecit,
Si modo Lemouix λιμοῖς ante fuit.*

Il y avait autrefois une ville très célèbre en Aquitaine,
Pauvre, mais son territoire est exigu.
C’est de là que la Grèce tire le nom ancien de « famine »,
S’il est vrai que Limoges exista avant les famines.

Dorat mentionne aussi l’origine des Pyrénées¹⁵, dans un poème bilingue à Henri de Navarre et Marguerite de Valois (n° 7) :

13 J. Dorat, *Odes latines*, G. Demerson (éd.), Clermont-Ferrand, Association des Publications de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines, 1979, Ode II. Voici le passage en question, traduit par Geneviève Demerson – le locuteur est Jean-Jacques I^{er} de Mesmes, le père d’Henri : « Cette ville a été choisie de préférence pour imposer ses lois à la France : elle qui avait été élue par des dieux de moindre importance, elle est la résidence principale des rois descendants de Francus et des enfants des rois. Mais Toulouse, à mon sens, ne le cédera pas à Limoges : la nymphe de la Garonne n’est pas moins élégante que celle de la Vienne, elle n’a pas moins d’éclat, elle n’a pas les cheveux plus mal coiffés, tu peux en juger. Bien plus : le petit sommet de ce mont de Marsan qui m’a vu naître, cet amour de la nymphe de Toulouse (comme l’habitant le sait et peut en témoigner), n’est pas loin de défier Limoges. »

14 Sur la porosité entre pédagogie et poésie, nous nous permettons de renvoyer à notre article « Dorat et *Œdipe Roi* : des notes de cours de Jacques Bongars », *BHR*, 84-3, Genève, Droz, 2022, p. 597-619. S’y trouve par exemple abordée l’expression hésiodique « λιμός καὶ λοιμός », « la famine et la peste », intertexte du présent poème.

15 Il semblerait que Dorat donne une autre version du mythe que celle que Silius Italicus a contribué à propager. Voir sur cette question F. Ripoll, « Les origines mythiques des Pyrénées dans l’Antiquité gréco-latine », *Pallas*, 79, 2009, p. 377-355. [En ligne] Disponibilité et accès : <https://journals.openedition.org/pallas/15350>. Nous remercions Sophie Conte de l’avoir porté à notre connaissance.

Il dressa, comme on dit, tesmoin de ses conquestes
Vn trophée en ce lieu, et lui donna le nom
De temple Martial, pource que du Dragon
Consacré au Dieu Mars, il auoit eu victoire,
Et des riches iardins il emportoit la gloire.
Puis il auoit ioui estrangier trop heureux
De la fille au Dragon, par plaisirs amoureux
Pyrene, d'où le nom les monts portent encores.
De ceste race cy Pyrennee nai ores
Tient le Temple de Mars, comme un vrai Martial
HENRI Roi de Nauarre, et le gendre Royal,
Maintenant bien aimé de sa Venus Latine,
Catherine à present, et iadis Cytherine.

Le plaisir de conter le mythe semble ponctuellement prendre le pas sur l'objectif épique qu'est la célébration d'Henri : les Pyrénées tireraient leur nom de Pyréné, fille du serpent de Mars qu'Hercule a vaincu. Dorat contamine les *Punica* de Silius Italicus, mais inverse les événements : chez Silius, Pyréné est violée par Hercule et enfante un serpent pour se venger. Tout cela est effacé au profit de la propagande celthellénique : la filiation entre Pyréné et Henri de Navarre.

L'élaboration d'une mythologie personnelle

Si l'Aquitaine affleure donc par fragments, la région est aussi, rétrospectivement au moins, la petite patrie du poète. Dans un poème à Charles de Marillac (n° 4), le voici qui construit savamment sa mythologie personnelle :

*Nobilitas a patre mihi est : a matre proborum
Me mercatorum gignit auita fides.
Defensanda meo mihi gens materna fauore,
Lemonico uati siquis ab arte fauor.*

Par mon père, je suis noble : de ma mère
J'ai reçu l'ancestrale loyauté des marchands honnêtes.
Je dois défendre de mon soutien ma famille maternelle,
Si son art permet au poète limougeaud de témoigner quelque soutien.

C'est également en tant que *professor* que Dorat élabore sa mythologie personnelle, lors de remerciements à Toscano, son élève italien le plus connu. L'on ne peut certes exclure que ce soit pour des raisons métriques, mais Dorat se définit comme aquitain et non comme français (n° 14) :

*Vatis Aquitani Vates Romanus alumnus
Qui, quod es, esse palam te profiteri meum.*

Du poète aquitain, poète romain,
Qui, ce que tu es, déclare publiquement que tu es mon élève.

Cette identité de poète aquitain s'affirme parfois jusque dans ses poèmes les plus officiels, comme lors de la perte de Ferdinand I^{er} (n° 18) ; Dorat semble représenter l'Aquitaine dans l'entreprise de commémoration : « Ioannis Aurati Aquitani Elegia In Obitum Inuictissimi Ferdinandi I. Rom. Imperatoris Augustissimi ad Nobilem Virum Martinum Berzauicaeum Pannonium. » Dans le texte à Henri de Navarre (n° 22), de même, le poète exprime avec fierté son affinité avec Henri : « Gentis Aquitanae celeberrima regia proles, / Quo mea se domino patria iactat humus. » « Très illustre descendance royale issue de la nation aquitaine, / Que ma terre paternelle se vante d'avoir pour maître. » Le premier vers est très proche d'un vers déjà rencontré précédemment, notamment avec l'adjectif *celeberrima* ; cela confère au propos un tour formulaire. Dorat, en poète aquitain, dispose d'une formule pour dire l'Aquitaine.

Cette représentation de soi en *uates* se double d'une démonstration : le *uates* est *uates* en actes. La manifestation de sa bibliothèque intérieure participe de son entreprise de construction d'une mythologie personnelle : l'Aquitaine, creuset de sa formation comme *uates*, est une scène d'énonciation parfaite. À ce titre, les références à Homère et Hésiode sont attendues : c'est avec leur aide que le *uates* situe son rapport à sa patrie, dans le poème à Joachim Blanchon (n° 1) par exemple où la coupe du pentamètre est saturée par *patria* :

*De patria docti quondam certatur Homeri :
Sed quaecunque fuit, aspera, terra fuit.
Hesiodus certe qui proximus unus Homero,
Asperitas patriae quae fuit ipse docet.
Lemonicum duris quam terra sit aspera saxis,
Sum locuples patriae testis et ipse meae :
Pinguia sed laudent Boeoti pascua porci,
Iacto ego me patriae tetricitate meae.*

Au sujet de la patrie du sage Homère on lutta autrefois :
Mais, quelle qu'elle fût, âpre fut sa terre.
Hésiode, assurément, le plus proche d'Homère,
Enseigne lui-même quelle fut l'âpreté de sa patrie.
Comme est âpre la terre de Limoges aux durs rochers,
J'en témoigne moi-même abondamment, c'est ma patrie :
Les Béotiens louent les gras pâturages des porcs,
Je me vante moi de la rugosité de ma patrie.

Le poème à Paul de Foix roule sur le même jeu (n° 5) :

*Vrbes de patria septem rixantur Homeri :
Et sub grammaticis lis ea pendet adhuc.
At mihi uae misero magnum qui sector Homerum,
Qua licet ad musas ire sequente gradu.
Certes qui uoces non tantum primus Homeri,
Ipsa sed in uulgus orgia sacra dedi.
Orgia quae frustra cupiunt spectare profani,
Et melius cistis quae ueneranda latent.
Haec rego qui primus uates nouus antra reclusi,
Fas ubi Maeonio cominus ore frui est.
Non urbes patrias septem, uelut ille, requiro,
Contentus patria, quae fuit una mihi.*

Sept cités se disputent Homère :

Chez les grammairiens ce procès est encore en suspens.
Mais moi, hélas, le malheureux, qui poursuis le grand Homère,
Je m'achemine vers les muses en passant par où je peux.
Le premier, j'ai non seulement rapporté l'authentique parole d'Homère,
Mais j'ai aussi confié les orgies sacrées au vulgaire.
Ces orgies, les profanes désirent en vain les regarder,
Elles qui recèlent dans les cistes ce qu'il faut vénérer.
Je dirige l'opération, moi qui, nouveau *uates*, ai ouvert en premier l'antra
Où j'ai pu approcher mon oreille tout près d'Homère.
Je ne réclame pas sept patries, comme lui,
Je me contente de ma patrie : il n'y en a qu'une pour moi.

Si le plaisir de la discussion avec Homère et Hésiode laisse Limoges en arrière-plan, l'affinité affichée avec humour entre le locuteur et ses illustres prédécesseurs participe de la construction d'une posture topique de *uates*, faite de lieux communs et de formules (« *in Aquitanis celeberrima terris* » ou *patria* à la coupe du pentamètre).

Dorat, poète d'une région

Dans une pièce liminaire adressée à Bétholaud¹⁶, Dorat affiche son attachement à la région qui a engendré le *uates* qu'il est devenu : de fait, à considérer les réseaux de sociabilité, poésie et fait social semblent converger. Il y a donc lieu de redoubler l'approche

16 Pièce 90 ter. Nous nous fions au résumé qu'en propose Catherine Magnien dans sa mise à jour des contributions imprimées car nous n'avons pour l'heure pas pu consulter le texte.

strictement poétique des analyses précédentes par une étude d'inspiration socio-poétique¹⁷ : Dorat fait partie d'une communauté intellectuelle aquitaine qu'il figure poétiquement.

Notre *poeta regius* se plaît à se représenter en élément d'un microcosme intellectuel. Dans le poème qu'il adresse aux œuvres de jeunesse de Joachim Blanchon (n° 1), Dorat configure une sociabilité résolument aquitaine, formée de descendants des *poetae docti* : Du Bois, Muret, et lui-même. Son *auctoritas* autorise le jeune Blanchon à y entrer :

*Vivida doctorum natum nascuntur ibidem
Ingenia, Aonijs grex sine fine frequens.
Nam de me ut taceam, quis non te docte BOISI ?
Quis non Mureti scripta diserta legit ?
Tu quoque Blanchoni par his decus arte mereris
Gallica Lemonicum carmina prima canens.*

D'énergiques esprits de savants poètes sont nés au même endroit,
Troupeau infini qui se trouve en Aonie.
Car pour ne pas parler de moi, qui ne te lit pas, savant Du Bois ?
Qui ne lit pas les écrits éloquents de Muret ?
Toi aussi, Blanchon, tu mérites par ton talent un honneur égal au leur
En chantant les premiers poèmes de Limoges en français.

Le texte à Deschamps et Vinet (n° 8), est également l'occasion d'évoquer le microclimat intellectuel aquitain :

*Si modo Aquitanis decus est memorabile terris
Tot varia doctos arte creasse viros.*

S'il est vrai que l'Aquitaine peut se vanter
D'avoir engendré tant d'hommes savants dans des domaines variés.

On aura noté que seul *ars*, à la coupe, est au singulier : c'est là que réside l'unité profonde de la région. Dorat montre ensuite comme l'*ars* se diffracte : elle s'incarne notamment chez les poètes et les médecins aquitains.

Dorat participe en somme à la constitution discursive d'un imaginaire groupal¹⁸, et c'est aussi en se situant au sein de ce tout qu'il élabore sa mythologie personnelle. Notre

17 L'étude des « représentations sociales comme éléments dynamiques de création littéraire », d'après A. Montandon, « Sociopoétique », *Sociopétiques* [En ligne], n°1, mis à jour le 24/09/2020. Disponibilité et accès : <http://revues-msh.uca.fr/sociopoetiques/index.php?id=640>

première typologie dessine toutefois des réseaux spécifiquement aquitains, autour d'importantes figures d'humanistes locaux. Il ne s'agit pas d'en répéter le contenu, aussi ne mentionnerons-nous qu'un exemple intéressant de sociabilité lettrée : Dorat s'amuse à traduire en latin *L'histoire tragique* de Martial Deschamps, qui a été laissé pour mort dans un étang alors qu'il portait à Paris des manuscrits d'Elie Vinet et divers documents juridiques en vue d'un procès. Dans son avis « Ad pium lectorem », Dorat dramatise cette histoire qui passe de « *fabula* » à « *tragoedia uera* ».

Défendre sa petite patrie

Bien des textes de Dorat revêtent également un objectif pragmatique : défendre les intérêts de l'Aquitaine, et en particulier de Limoges, en s'adressant aux Grands amenés à y jouer un rôle. Mais souvent le poète mêle savamment intérêt public et intérêt privé, car sa famille est toujours présente dans la région. On sait comme les guerres de religion ont troublé la région et, à ce titre, le Duc d'Anjou (François de France, frère d'Henri III) est l'objet de toute l'attention de Dorat. En effet, lors de la troisième guerre civile, Dorat craint pour les siens, à cause « des rebelles qui ravagent presque toute l'Aquitaine » (« *rebelles totam fere Aquitaniam uastantes* »), mais surtout des exactions de l'armée royale commandée par le Duc d'Anjou (n° 11) :

*Nam mihi quid prodest seruata Lutetia per te,
Si patriae pereat uis mihi tota meae ?
Si pereat mater, fratres, pariterque sorores,
Quos mihi Lemouicum moenia parua tenent ?
Hos igitur serua : si me seruasse laboras
Et patria uati fac sit in urbe focus.*

Car pour moi, qu'importe Paris que tu as sauvée,
Si tu veux que la totalité de ma patrie périsse ?
Que ma mère, mes frères et aussi mes sœurs périssent,
Eux que, pour moi, les petits remparts de Limoges protègent ?
Protège-les donc : s'il est vrai que tu œuvres à ma protection,
Fais aussi que cette ville, sa patrie, soit un foyer pour le poète.

Les toponymes, dans ce passage sont l'occasion d'une géographie dramatisée : Paris et Limoges sont mises en tension au profit de cette dernière, résolument définie comme petite patrie du poète. L'absence des conjonctions de subordination après *uis* et *fac* suggère l'urgence de la situation. Un deuxième poème (n° 3) se fait l'expression des mêmes

18 Sur la question de l'imaginaire groupal, voir notamment F. Bonifay, « L'imaginaire groupal autour de la "Pléiade" », *L'imaginaire des langues. Représentations de l'altérité linguistique et stylistique (XVI^e-XVIII^e siècle)*, S. Lardon, M. Rosellini (dir.), Genève, Droz, 2019, p. 185-214.

crainces : le poète désire que sa maison soit épargnée ; le terme *domus* connote la famille par syllepse.

*Est domus Aurati tenuis, sed nota popello
Lemouicum, huic parcat militis ira tui.
Parcat ut huic miles iubeas in limine figi
AVRATI DOMUS HaeC, HANC VIOLARE VETO.*

C'est la modeste maison de Dorat, mais les Limougeaubs
La connaissent : que la colère de ton armée l'épargne.
Ordonne que le soldat l'épargne et que figure sur le seuil :
C'est la maison de Dorat, j'interdis de la souiller.

Les promesses du poète doivent convaincre (n° 2) :

*Si tua Lemouices seruet toga, Laurus, et olim
Bis tibi seruata laus erit urbe duplex :
Et paena tibi duplicem cantabit alumnus,
Lemouicum uates, qui tua facta canit.*

Si ta toge sert les Limougeaubs, Laurier, et
Parce que tu as déjà protégé la ville deux fois, l'éloge sera double :
Et, pour toi, il chantera un double péan,
Le poète natif de Limoges, qui chante tes exploits.

Dorat endosse là encore la posture du *uates*, du poète épique qui proclame l'alliance entre politique et poésie : au futur succède le présent d'énonciation, *facta canit*, qui pose en prémisses un contrat envisagé comme évident entre le prince et le poète. Le poète sait remercier, à en juger par cet extrait d'un péan trilingue (n° 13), publié à part par Dorat en 1569 – le fait est assez rare pour mériter d'être signalé – :

[...] ἀὐτὰρ Λιμουΐκιον ἄστὸν
Πατρὶς ἐμοῖο φίλη, δις σοι σωθεῖσα δῶ σοι
Ἀστυκὰ σέμματ' ὀφείλει, ἀοιδῶ τ' ἐμφυλέοιο
Παιῶνας τόσσοις.

[...] at Lemouicum mea debet
Patria bis seruata, duo tibi Ciuica certa,
Et totidem laetos uatis Paeanas alumni.

[...] Et mon pauvre pays Lymoges, de misère
Par toy deux fois sauué, te doit deux chapelets
De couronne Ciuique, et deux chants nouuelets
De son Poëte natif, sur tes triomphes braves.

Le terme *alumnus*, déjà rencontré, participe de l'identité de Dorat comme poète local, qui prend la parole au nom de sa cité.

Dorat s'adresse également à d'autres personnalités : Louis I^{er} de Salignac est évêque de Sarlat de 1579 à 1598, aussi Dorat anagrammatise-t-il son nom (n° 16) : en cherchant un sens profond dans le nom même de l'évêque, comme le suggère le démonstratif d'insistance *ipsum* (v. 3), le poète l'invite de façon exhortative à prendre les bonnes décisions :

*Ludouicus Saliniacus.
In lucidas oculus uias.*

*Quod Sarlatensis cura te penes gregis
Est a Deo tibi traditi,
Cognomen ipsum nomen et fecit fidem
In lucidas oculus uias.*

Louis de Salignac.
L'œil sur les routes lumineuses.

Quant au fait que le soin du troupeau de Sarlat,
Dieu te l'a confié,
Ton nom même est ton surnom : ton œil s'est fié
Aux routes lumineuses.

Le lien à l'Aquitaine et aux Aquitains, en particulier la région de Limoges, est donc à la fois discursif et empirique : petite patrie du *uates*, ce microcosme sert l'élaboration d'une mythologie personnelle mais est également le lieu d'expression de préoccupations sociales, politiques et personnelles.

LE MACROCOSME. DORAT POÈTE FRANÇAIS ?

Le rapport de Dorat à l'Aquitaine manifeste toutefois la primauté d'un macrocosme : sa poésie pense les régions à la mesure d'un État à la centralisation croissante depuis le XIV^e siècle et en particulier depuis François I^{er}, dont Paris est le symbole : ce phénomène est

bien documenté par les historiens¹⁹. Il n'est qu'à considérer les lieux d'impression des textes recensés dans la première typologie : à l'exception de Millanges à Bordeaux et de Du Bois à Limoges, tous les imprimeurs sont parisiens.

Un idéal politique et culturel centralisateur

Dans bien des poèmes, plutôt que d'exalter tel particularisme régional, Dorat appelle à l'unité politique et culturelle du pays. Paris prédomine dans sa production, comme l'attestent les seize mentions de « Paris » ou de « Parisien » dans les titres des *Poematia*. La ville est le lieu d'une centralisation politique – dans l'Ode à De Mesmes, Paris légifère et rayonne ensuite « *in omnem Galliam* » (v. 81) –, mais aussi culturelle et linguistique. On retiendra l'exemple seul du poème à Barnabé Brisson, « *In commentarios de formulos et solemnibus Romanorum uerbis, A Barnaba Brissonio editos*²⁰ » : « *Nunc quoque cum Graecis Latioque Lutetia certat* », « Maintenant aussi Paris lutte avec les Grecs et le Latium ». La stylisation poétique érige Paris au rang de triple symbole.

Dorat, (volontaire ?) tremplin parisien

Dorat, enseignant généreux, nous semble faciliter ce passage du régional au national pour qui le veut. La typologie montre bien son rapport social à ses élèves ou ses amis : il accompagne de ses poèmes les débuts de la carrière parisienne de Muret, et les publications de ses élèves. À ce titre, les cas de Blanchon et de Bétholaud sont des leurres : leur univers immédiat est parfaitement parisien ; à l'instar de Dorat, l'Aquitaine sert une entreprise de construction d'une mythologie personnelle. La perspective initiale peut donc être inversée : ce n'est pas tant Dorat qui s'intègre aux réseaux aquitains que les Aquitains qui s'intègrent à la sociabilité parisienne grâce à Dorat.

En tant que *professor* puis *poeta et interpres regius*, il apparaît également comme un garant à s'attirer : on courtise Dorat comme s'il régnait lui-même. N'est-il pas un modèle inspirant d'Aquitain qui a réussi ? Les exemples peuvent être multipliés : Beaubreuil lui dédie sa tragédie *Régulus* ; Louis de Balsac mentionne dans le titre de ses œuvres qu'il est « *Ioan. Aurati Poëtae Regii alumn[us]* »²¹. Il en va sans doute de même pour la Jessée qui adresse à Dorat le sonnet 49 de son *Sixième livre des Jeunes* et traduit des pièces que Dorat a dédiées à lui et à d'autres. On prendra finalement l'exemple de Martial Mosnier, qui dans ses *Epigrammata* fait figurer une ode « *Ad Io. Auratum Lemouicem, Poëtam Regium* » – le titre établit, par l'intermédiaire de Dorat, un lien entre Limoges et le roi : la réussite est possible pour un jeune limougeaud. Il lui adresse aussi une épigramme, « *In carmen I. Aurati, & libellum St. Forcatuli I. C. de pace inita mense Aug. 1571.* » qui exalte le rôle poétique et politique de Dorat en France. On voit comme Dorat revêt le rôle de garant d'auctorialité.

19 Notamment depuis les travaux de Roger Doucet, *Les Institutions de la France au XVI^e siècle*, Paris, A. et J. Picard, 1948 ; voir par exemple p. 37 sur la politique centralisatrice des Valois.

20 Jean Dorat, *Poematia*, p. 38-39.

21 Nous remercions Mathieu Ferrand de nous avoir le premier parlé de ce texte.

Un instrument au service du pouvoir

La soumission des petites patries à l'autorité monarchique est aussi du ressort d'un serviteur de l'État comme Dorat. On prendra l'exemple du chœur des nymphes composé à l'occasion du bal des Polonais de 1573²². Toutes les régions apportent des cadeaux au roi Henri III, car il s'agit pour le poète d'élaborer un *omen laetum* ; voici ce qu'il nous dit de la nymphe d'Aquitaine :

Nympha Aquitainica [sic]

III

*Huic ab Aquitanis comes it pulcherrima terris,
Armatas acies per sua dona ferens.
Scilicet hoc quia sint duce Rege futura per orbem
Cuncta secuturis peruia militibus.*

La Nympe d'Aquitaine

III

Lui vient d'Aquitaine la compagne la plus belle,
Des hommes en armes, voilà le cadeau qu'elle apporte.
C'est évidemment parce que, sous la conduite du roi, le monde entier
S'ouvrira aux soldats qui le suivront.

La tension créée par les deux premiers vers – une compagne belle, mais qui apporte des hommes en armes : Dorat réveille le souvenir récent et brûlant des guerres de religion – est vite neutralisée par le poète. Cette strophe nous semble valoir pour politique d'apaisement et d'unification, en affirmant la soumission de l'Aquitaine à la France. Cet assujettissement est suggéré par le terme *comes*, terme officiel à Rome pour désigner l'entourage d'un magistrat sous la République, puis de l'empereur. Le poète évite toute ambiguïté et précise que la guerre sera conduite par le monarque dans le monde entier. Les vers 1 et 3 se répondent : l'armée venant « *ab Aquitanis terris* » sera déployée « *per orbem* ». On passe de la région au monde entier par l'intermédiaire de la France et de son monarque : le dispositif poétique suggère ici leur caractère central.

22 Pour plus d'éléments, nous renvoyons à nouveau à l'article de F. Vuilleumier Laurens et P. Laurens, « *Le Bal des Polonais* ».

Dorat entretient un rapport personnel à l'Aquitaine, et en particulier à Limoges, pour l'essentiel de nature discursive : sa petite patrie lui sert à configurer sa posture de *uates*, qui célèbre à plusieurs reprises l'envergure intellectuelle de la région qui l'a fait naître. Mais là n'est pas pour lui l'occasion de faire œuvre : derrière la mise en scène de liens aquitains se dissimule à peine un univers essentiellement parisien. Une fiction de sociabilité aquitaine se crée autour de Dorat avec un objectif résolument parisien et national. Il s'agit en tout cas d'une intéressante porte d'entrée dans la poésie de Dorat, fruit d'une « polystylistique individualiste²³ ». Par ailleurs, le sujet permet de penser les liens entre le poète et le roi dans un monde en mutation, à la centralisation progressive, et de constater une remarquable convergence entre poésie et politique. Nos typologies invitent à bien des études encore, mais si l'Aquitaine est une région qui produit bien des *uates docti*, elle ne les garde pas toujours.

23 Jean Lecointe, *L'idéal et la différence : la perception de la personnalité littéraire à la Renaissance*, Genève, Droz, 1993, p. 718.

BIBLIOGRAPHIE

SOURCES PRIMAIRES

DORAT, Jean, *Odes latines*, Geneviève Demerson (éd.), Clermont-Ferrand, Association des Publications de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines, 1979.

DORAT, Jean, *Œuvres poétiques*, Charles Marty-Laveaux (éd.), Paris, Alphonse Lemerre, 1875.

DORAT, Jean, *Poematia*, Paris, Guillaume Linozer, 1586.

SOURCES SECONDAIRES

BONIFAY, Florence, « L'imaginaire groupal autour de la "Pléiade" », dans Lardon Sabine et Rosellini Michèle (dir.), *L'imaginaire des langues. Représentations de l'altérité linguistique et stylistique (XVI^e-XVIII^e siècle)*, Genève, Droz, 2019, p. 185-214.

DEMERSON, Geneviève, *Dorat en son temps*, Genève, Droz, 1983, p. 265-268.

DOUCET, Roger, *Les Institutions de la France au XVI^e siècle*, Paris, A. et J. Picard, 1948.

DUPEBE, Jean, « Documents sur Jean Dorat » *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, Genève, Droz, 50, 3, 1988, p. 707-714.

DUPEBE, Jean, « Précisions sur la jeunesse de Dorat », *Dorat, poète humaniste de la Renaissance*, C. de Buzon, J.-E. Girot (dir.), Genève, Droz, 2007, p. 393-414.

GIROT, Jean-Eudes, « Entre poésie et humanisme : Jean Dorat, *poeta et interpres regius* à la cour de Henri III », *Henri III mécène des arts, des sciences et des lettres*, I. de Conihout, J.-F. Maillard, G. Poirier (dir.), Paris, Presses de l'Université Paris Sorbonne, 2006, p. 133-142.

Petite patrie. L'image de la région natale chez les écrivains de la Renaissance, S. Laigneau-Fontaine (dir.), Genève, Droz, 2013.

LECOINTE, Jean, *L'idéal et la différence : la perception de la personnalité littéraire à la Renaissance*, Genève, Droz, 1993.

MAGNIEN, Catherine, « Inventaire des contributions imprimées éparses de Jean Dorat », *Dorat poète humaniste de la Renaissance*, C. de Buzon, J.-E. Girot (dir.), Genève, Droz, 2007, p. 439-542.

MAGNIEN, Catherine, « Contributions imprimées éparses de Jean Dorat : supplément à l'inventaire de 2007 », *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, Genève, Droz, 81, 3, 2019, p. 497-506.

MONTANDON, Alain, « Sociopoétique », *Sociopétiques* [En ligne], n°1, mis à jour le 24/09/2020. Disponibilité et accès : <http://revues-msh.uca.fr/sociopoetiques/index.php?id=640>.

RIPOLL, François, « Les origines mythiques des Pyrénées dans l'Antiquité gréco-latine », *Pallas*, 79, 2009, p. 377-355. [En ligne]
Disponibilité et accès : <https://journals.openedition.org/pallas/15350>.

VUILLEMIER LAURENS, Florence et LAURENS, Pierre, « Le *Bal des Polonais* (1573) : Anatomie d'une description », *Dorat, poète humaniste de la Renaissance*, C. de Buzon, J.-E. Girot (dir.), Genève, Droz, 2007, p. 131-165.